

Monsieur le Président du Conseil Départemental des Côtes d'Armor,  
Monsieur le maire de Perros-Guirec,  
Mesdames et Messieurs les élus,

Le 2 novembre 2025

**En réaction à vos décisions respectives, le Collectif "Traouïero pas sans nous" s'est constitué. Maintenant, il vous interpelle et il lance une pétition.**

Habitants de Perros-Guirec et Trégastel, nous sommes des actifs et des retraités, résidents à titre principal ou secondaire, propriétaires de terrains le long des vallées des Traouïero. Ces parcelles, nous les avons acquises ou elles nous ont été transmises. Elles portent nos maisons et nos projets de vie. Il a été accepté de longue date que des chemins ouverts aux piétons et cavaliers les traversent. C'est un partenariat public/privé réussi.

Brutalement, le 3 juillet 2025, sans aucune information, ni concertation préalable, le conseil municipal de Perros-Guirec a décidé de changer le statut juridique de cette zone. En 6 minutes. Sans répondre à la seule question posée, Erven Léon conclut : *"et puis on verra comment ça se passera en termes de financement"* !

Profitant de ce que le Conseil Départemental cherche à se désengager de l'entretien des chemins et à céder ses parcelles, le conseil municipal de Perros-Guirec a donc voté :

- 1.- le périmètre d'intervention foncière du Conservatoire du Littoral (les deux Traouïero et l'entre-deux) ;
- 2.- l'acceptation de Perros-Guirec de devenir gestionnaire de ce périmètre.

Pourtant, cette zone est déjà à l'abri de tout projet urbain. Elle n'est pas en zone littorale. Alors, pourquoi le Conservatoire du Littoral viendrait-il y acquérir des parcelles, de gré ou de force ?

L'arrivée du Conservatoire du Littoral dans les vallées des Traouïero se fait à la demande insistante de Perros-Guirec depuis plusieurs années car :

- 1.- Il supprimera le morcellement du territoire qui est un obstacle à une plus grande fréquentation.
- 2.- Il élargira la zone touristique pour augmenter la fréquentation de la station.
- 3.- Il financera les aménagements lourds (nouveaux cheminements, construction de nouveaux parkings, etc.) pour développer un projet touristique important dont les ébauches ont été présentées en juillet 2025.
- 4.- Il permettra à Perros-Guirec d'en assurer la gestion pour générer plus de visites, plus de clients, plus de photos sur les réseaux pour toujours plus de nouvelles recettes (stationnements payants, taxes de séjour, etc.).

La zone convenue avec le Conservatoire du Littoral (120 hectares et plusieurs bâtiments importants) représente des millions d'argent public. Elle dépasse de 5 à 6 fois la surface des Espaces Naturels Sensibles (E.N.S). Pourquoi une telle ampleur ? Dans la presse, les représentants de Perros-Guirec avaient révélé en avril 2025 **leur projet de renforcer l'attractivité de la lande de Ploumanac'h, puis de diriger ses centaines de milliers de visiteurs (bientôt son million) vers les vallées des Traouïero**. Interrogés depuis sur les détails de ce projet par les associations, le Conservatoire du Littoral et Perros-Guirec restent muets.

A lire la presse, Perros-Guirec se préoccupe a posteriori des problèmes des Perrosiens liés à la surfréquentation touristique lorsque les difficultés sont déjà apparues, et en dépit de l'embauche par la ville d'une spécialiste en gestion de flux de visiteurs. **L'arrivée du Conservatoire du Littoral couplée au projet de Perros-Guirec est une bombe touristique lancée sur les vallées des Traouïero** :

- augmentation importante de la circulation et des stationnements licites et illicites aux abords des vallées,
- pratique d'activités inadaptées (VTT, cyclo-cross, trail, etc.) et surfréquentation entraînant une dégradation irréversible de ces sites très fragiles (sols, habitat pour la faune sauvage, flore).

C'est pourquoi, nous demandons :

- 1.- **Le retrait du périmètre d'intervention foncière et la suspension du futur projet touristique dans les Traouïero**, dans l'attente de sa présentation intégrale par Perros-Guirec et d'un accord des propriétaires ;
- 2.- **L'organisation d'une réunion** avec le Conseil Départemental, les communes de Perros-Guirec et Trégastel ainsi que les propriétaires **pour rechercher ensemble une solution au désengagement du Conseil Départemental**, afin que les vallées des Traouïero restent ouvertes au public, dans des conditions qui permettent la protection de sa biodiversité ainsi que de sa richesse géologique et patrimoniale.

Le Collectif "Traouïero pas sans nous" - traouiero.passansnous@yahoo.com